



*Mairie*  
*38142 Besse en Oisans*

Téléphone : 04 76 80 25 80  
email : mairie.besse38@orange.fr

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 08 JUILLET 2022 A 18H30**

**ORDRE DU JOUR**

- **Marché de travaux de requalification de la piste pastorale de contournement**
- **Réforme des actes administratifs**
- **TE 38 : compétence éclairage public**
- **Travaux : avancement, programmation, financement**
- **Questions diverses**

**DELIBERATIONS :**

- **N° I 07 2022 Requalification paysagère de la piste de contournement** : Attribution des marchés Lot 2 (Eaux Pluviales) et 3 (Espaces Verts)  
Pour le Lot 1 (Terrassement – Enrobés), une négociation est en cours avec les 3 entreprises ayant répondu. Le lot 1 sera donc attribué et notifié lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.
- **N° II 07 2022 Modalités de publicité des actes administratifs pour les Communes de moins de 3500 habitants** : décision de maintenir le mode de diffusion actuelle (décisions consultables en mairie)
- **N° III 07 2022 Transfert de la compétence optionnelle relative aux installations et réseaux d'Eclairage Public** : à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, TE 38 aura en charge la gestion et l'entretien du réseau d'éclairage public communal
- **N° IV 07 2022 Participation financière de la Commune à TE 38 pour la maintenance de l'Eclairage Public** : (en complément de la précédente délibération)
- **N° V 07 2022 Désignation de 2 référents communaux « Ambroisie »** : en charge de la surveillance de la présence et/ou de l'avancement de l'ambroisie sur le territoire communal

**TRAVAUX : PROGRAMMATION ET AVANCEMENT :**

- Aménagement des chemins : achat et mise en place des passages canadiens
- Véhicule de service : commande faite, pour une livraison courant septembre
- Fraise à neige : achat effectué
- Piste d'accès au Hameau Le Sert : travaux en cours, à finaliser
- Requalification de la Piste : Les travaux démarreront fin août pour être finalisés dès cet automne

**QUESTIONS DIVERSES :**

- **Participation communale aux forfaits de ski scolaire** pour les enfants domiciliés à Besse et scolarisés au-delà de l'école primaire et ne bénéficiant du forfait du ski « scolaire » (pris en charge par la Commune) : cette décision est reportée à la prochaine réunion.
- **Travaux sur RD 25** : les travaux de réfection de la route au niveau du lieudit « La Glacière » et la traversée du village sont programmés cet automne. Compte tenu de la nécessité de coupure (totale ou partielle) de la circulation, la programmation et la coordination (avec les travaux de la piste notamment) est en cours de concertation avec les services du Département. La communication à ce sujet se fera prochainement.

